

**PV n° 2 du Comité Directeur**  
**le 12 janvier 2008 à MONT-DE-MARSAN**

**Présidence** : LECOMPTE C.

**Présents** : BASTIAT B, BELLION A., BIENERT J.C., BONET P., BOUQUET D., CORTINOVIS A., COSTEDOAT V., DARRICAU F., DEDIEU F., DUSSOUY C., FLORET J.M., JAUNIER R., LEBRUN C., MAGES G., MAURANCE J.C., MANCEL J.B., NOËL G., PREDIGNAC M., VOIEMENT A.

**Excusés** : CECCATO P., DELHOMME J., CHENUT J.J., BARROUILLET P., SARNIGUET P.

**Assistent** : SOARES J., GUIGNARD J., BOUREAUD A., DECHAUMET F., HUET F.

***Séance ouverte à 09h30***

✱ C. LECOMPTE ouvre la séance en faisant le compte-rendu de la journée des Assises de l'arbitrage qui s'est déroulée le samedi 05 janvier à Artigues.

Quarante personnes présentes représentaient toutes les composantes de la famille basket : arbitres, membres du Comité Directeur de la Ligue, Présidents de clubs, entraîneurs.

Quatre représentants de la Commission Fédérale de Formation ont animé les groupes de travail et de réflexion.

Enfin, une personne étrangère au milieu basket, Laurent DUPRE, a été invitée dans le rôle d'observateur pour faire une synthèse sous l'angle du candidat.

Tous les participants ont pu s'exprimer sur les 4 thèmes proposés à travers 3 groupes de travail où chaque composante était représentée.

En fin de journée, une synthèse a pu être établie afin de mieux cerner les divers axes de recherches de solution.

J.M. FLORET présente au Comité Directeur les 15 points principaux que l'on a pu retrouver dans chaque groupe de travail.

La suite de la démarche se poursuivra à travers une commission regroupant tous les volontaires, commission qui sera réunie dans les plus brefs délais et qui aura pour mission de préparer les réponses ou les solutions aux 15 points pré-cités.

Le Comité Directeur du 26 avril 2008 à Bordeaux aura pour mission de se prononcer sur les propositions finales de la commission. En tout état de cause, les mesures adoptées entreront en application lors de la saison 2008-2009.

Elles concerneront :

- ↳ la formation des arbitres
- ↳ les indemnités des arbitres
- ↳ l'environnement des rencontres

✱ C.R.A.M.C. :

J. SOARES, représentant la C.R.A.M.C., propose au Comité Directeur :

➤ Une réévaluation des indemnités d'arbitre pour les rencontres du dimanche.

Réponse : Ce sujet sera bien sûr étudié par la Commission sus-citée et fera l'objet d'une décision du Comité Directeur du 26 avril. D'autre part, il n'est pas possible statutairement de modifier les barèmes en cours de saison.

➤ Possibilité de faire disputer les derbys le samedi soir dans les divisions où l'horaire officiel est le dimanche à 15h.

Réponse : Le Comité Directeur rappelle la position prise lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> septembre 2007 à Gontaud et demande que la C.R.A.M.C. fasse des propositions pour la saison 2008-2009.

✱ Statut de l'entraîneur :

La formule réactualisée est adoptée à l'unanimité.

✱ Commission Sportive :

L'organisation des compétitions Seniors Masculins est renvoyée en Commission Sportive.

◦ Championnat régional Minimes Masculins

Lors du Comité Directeur du 1<sup>er</sup> septembre 2007 à GONTAUD (47) avait été définie la nouvelle organisation des phases finales de la compétition Minimes Masculins suite au repêchage de 4 équipes n'ayant pas été retenues en Championnat de France.

Lors de la composition des 3 poules pour la 2<sup>ème</sup> phase de cette compétition, il s'est avéré qu'il n'y avait aucune équipe du Comité des Landes. Après avoir fait appel tour à tour à chaque Comité la Commission Sportive n'a reçu que la candidature d'un 3<sup>ème</sup> qualifié pour le Comité 64 : Idron.

De ce fait, la compétition régionale Minimes Masculins comporte 2 poules de 6 équipes et une poule de 5.

Pour respecter l'éthique sportive, le Comité Directeur décide que le meilleur 2<sup>ème</sup> (qualifié pour les 1/2 finales avec le 1<sup>er</sup> de chaque poule) sera classé en tenant compte du nombre de défaites (l'équipe ayant le moins de défaites sera donc qualifiée). En cas d'égalité, c'est le point average qui interviendra.

✱ Commission Technique :

J.M. FLORET et A. BOUREAUD présentent les diverses actions en cours.

A noter que pour la 1<sup>ère</sup> fois a été organisé au Temple/Lot un tournoi Inter Comités Benjamins(es) regroupant les équipes des Comités Départementaux de la Zone Sud-Ouest (11 équipes féminines et 10 équipes masculines). Le Comité des Landes a remporté le tournoi féminin, le Comité de Lot-et-Garonne le tournoi masculin. Ces deux équipes sont qualifiées pour les finales nationales.

A. BOUREAUD présente au Comité Directeur les résultats scolaires du Pôle Espoirs lors du 1<sup>er</sup> trimestre. Ils sont très bons pour ne pas dire excellents puisque beaucoup de ces Espoirs sont têtes de classe aussi bien en 4<sup>ème</sup> qu'en 3<sup>ème</sup>. Le Comité Directeur remercie et félicite notre responsable d'études, Mlle Laurence BRETHERS.

✱ Trésorerie :

G. MAGES demande à chaque Président de Commission de bien vouloir préparer leur fiche actions en vue de l'élaboration du budget 2008-2009. Il demande que les fiches soient adressées au siège de la Ligue au plus tard le 28 février 2008.

✱ Question diverse :

Critérium Benjamins(es) : chaque Comité doit organiser une finale départementale dont les vainqueurs participeront à la finale régionale (date et lieu à déterminer par le Bureau du 11 février).

Il est rappelé que les lauréats régionaux participeront à la finale nationale à Bercy lors des finales de Coupe de France.

***Séance levée à 12h30.***

Le Président

Le Secrétaire Général

Christian LECOMPTE

Jean Claude MAURANCE